# Utilisation d'un ordinateur ou cours manuscrit?

Par **vatopink**, le **13/03/2012** à **08:29**

Bonjour a tous,

J'aimerais avoir votre avis sur une question. Je me demande
ce que vous pensez de la prise de note à l'ordinateur des cours magistraux?

Pour plusieurs raisons, je trouve que la prise de note manuscrite est plus avantageuse, pour ma part en tout.

-le fait d'écrire permet de retenir/assimiler plus facilement les notes
-obligation de réécrire les notes prises en cours magistraux parce qu'il sont souvent brouillons, donc ca oblige a relire le cours.
-les TD et exercices a rendre sont manuscrits de toute facon, alors autant s'entrainer a écrire vite et bien.

Je précise que ces raisons sont les miennes, justement, j'aimerais connaitre les avantages de la prise de note à l'ordi pour ceux qui la pratique, mais aussi je voudrais l'avis de ceux qui prennent les notes "a la main"

Merci

Par **Jeffou13130**, le **13/03/2012** à **09:53**

Disons que chaque moyen a ses avantages et défauts, mais aussi c'est ta façon d'apprendre les cours qui va te guider.
Personnellement, je suis du même avis que toi. Ecrire est un bon moyen en ce sens que ce que l'on écrit est une synthèse, et, qu'au cours des révisions cela demande peut être un peu plus de concentration et de lecture (ce qui peut être une bonne chose pour la suite vu que tu seras amené à le faire sans cesse).
Prendre le cours à l'ordi, c'est l'avantage de rien louper si l'on tape assez vite. Mais, à défaut d'écrire tout et n'importe quoi aussi quand "on veut bien faire". Je connais des étudiants à qui je demande des cours à l'ordi quand j'ai des trous dans mes notes, et, je vois souvent (même en master II) qu'ils prennent un peu tout et n'importe quoi, et, que c'est pas très clair.

Après, je pense que c'est surtout subjectif.
Tant qu'à faire tentes les deux, tu verras quelle méthode te convient le mieux. Au niveau de l'apprentissage et des notes ça ne changera rien à partir du moment où tu maîtrises ta plume ou ton clavier ^^

Par **vatopink**, le **13/03/2012** à **11:31**

Merci pour ta réponse Jeffou13130 ;)

Je pense prendre le cours à l'écrit parce que bcp plus simple pour moi d'apprendre et de mémoriser, ensuite je transcrirai surement sur ordi, pour un soucis de conservation.

:s J'espère avoir le temps de faire tout ca, mais en mm temps réécrire ou retaper le même cours, ca m'aidera bcp a assimiler!

Par **Glenn Li**, le **13/03/2012** à **15:38**

Salut vatopink,

Je prenais mes cours à la main en 1ere année, et je trouvais le temps de tout réécrire chez moi après chaque cours, ça allait.

Cependant, tu verras qu'au fil du temps (tu le ressentiras dès le début de la 2e année), la charge de travail personnel, en plus de l'apprentissage des cours magistraux, s'accentue considérablement. ce qu'on te demandera alors, ce ne sera plus seulement de savoir tes cours sur le bout des doigts, mais de faire des recherches personnelles, lire de nombreux articles de doctrine se reportant aux arrêts vu en TDs et en CM, et ça prend énormément de temps. Si a ce moment la tu perds encore du temps a réecrire tous tes cours, ce sera du temps perdu pour le travail supplémentaire indispensable (rédiger tous ses TDs, approfondir par soi-même tous les cours en lisant des revues juridiques, s'améliorer en langues étrangères etc.)

Je te conseille donc de t'habituer des maintenant à ecrire tes cours sur ordinateur, tu gagneras un temps considérable. Car sache que si tu es au max de tes capacités de travail maintenant, lorsqu'on t'en demandera plus, tu seras vite débordé.

Bonne continuation! :)

Par **gregor2**, le **13/03/2012** à **17:21**

Pour ma part notes 200% manuscrites et pour les mêmes raisons, rapidité, mémoire, et surtout fiabilité ... un pc ça plante et les données sont volatiles (sans parler du cloud computing qui est ridicule à mon sens ...)

mais savoir bien utiliser un pc est parfaitement indispensable, c'est un outil très important je ne l'apprends à personne -

[citation]Je pense prendre le cours à l'écrit parce que bcp plus simple pour moi d'apprendre et de mémoriser, ensuite je transcrirai surement sur ordi, pour un soucis de conservation. [/citation]pas forcément évident de trouver le temps, mais possible au moins partiellement oui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Glenn Li**, le **13/03/2012** à **17:34**

Il suffit pour pallier au risque de plantage d'ordi d'imprimer régulièrement les cours, de les avoir sur disque dure externe, etc.

Si vous arrivez à prendre des notes manuscrites directement au propre en CM alors continuez!
Mais si chaque soir vous perdez du temps à tout recopier, alors changez vite de méthode, ça risque de vite vous porter préjudice

Par **vatopink**, le **14/03/2012** à **05:16**

Merci a tous!

Par **gregor2**, le **14/03/2012** à **05:32**

Certes ... surtout qu'au final même si mon pc sous linux était "formaté par erreur" je saurais retrouver mes données ... ça reste pas mon caractère - après je me souviendrais de ce que vous dites pourquoi pas changer un jour ...

après tout l'outil n'a pas une grande importance, de nos jours nous n'avons que l'embarras du choix, à une époque ils écrivaient sur des peaux de bêtes avec de l'encre à la lueur d'une bougie ça n'a pas empêcher des génies de se distinguer

bonne journée à tous !

Par **Julia**, le **02/10/2012** à **16:56**

Pour ma part, je suis tout à fait d'accord avec Vatopink.
La seule manière de retenir est pour moi d'écrire à la main. De plus, le fait de prendre les cours de manière manuscrite nous oblige à synthétiser le propos du prof (sous peine de crampe !) et nous entraîne pour ce qui est des partiels où, je pense, il est indispensable de rédiger assez rapidement !

Mais finalement, c'est différent pour tout le monde : chacun a ses "trucs" mnémotechniques, ses habitudes, ses préférences...

Par **Dragon**, le **02/10/2012** à **17:06**

Personnellement, je trouve que la prise de note à l'ordi est préférable car au moins, au peut

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vraiment TOUT prendre. Car les gens qui utilisent des feuilles galèrent pour prendre tout ce que dit le prof.

De plus, accompagné de fiches de synthèse rédigées à la main, le cours sur ordi est bien enregistré et on peut trier ce qui est utile ou pas une fois chez soi.
Mais bon, je ne pense pas qu'il y ait une méthode miracle, chacune à ses avantages comme ses limites!

Par **jurisclemence**, le **02/10/2012** à **18:48**

Je viens enrichir le coté PC. Personnellement, au début de la L1 j'écrivais sur des feuilles manuscrites, j'ai vite changé d'avis car je perdais du temps le soir à recopier tous mes cours. Du coup au second semestre je me suis mise au PC et pour moi il n'y a essentiellement que des avantages :
- pouvoir compléter mon cours avec des manuels au fur et à mesure
- retrouver plus rapidement les éléments dont j'ai besoin pour préparer mes TDs
- faire des corrections quand le prof rajoute un élément qu'il a pu oublier précédemment
- avoir un cours plus propre, aéré qui me facilite l'apprentissage une foi imprimé (code couleur plus pratique)
- mais aussi le soir de pouvoir faire des fiches de notions essentielles (articles ou autres) pour les révisions; mais aussi relire le cours pour justement reprendre la syntaxe et les fautes de frappes/vocabulaire.

le désavantage majeur pour moi est le facteur couteux de l'impression à prendre en compte :/

Voilà !
bonne soirée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés